Programme d'Actions de Prévention des Inondations
DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE

Réduire la vulnérabilité de mon entreprise aux inondations

Infos utiles et présentation de l'accompagnement proposé

Les inondations peuvent mettre en péril une entreprise et ses employés, et perturber fortement son fonctionnement à moyen ou long-terme.

→ En tant que chef d'entreprise,

je dois **assurer la sécurité de mes employés** et prendre les mesures nécessaires pour **réduire les conséquences négatives des inondations sur l'activité** de mon entreprise.

→ En tant qu'employé,

je dois **connaître les bons comportements** à adopter en cas d'inondation.

Si mon entreprise n'est pas située en zone inondable, je peux quand même être concerné !

→ Les réseaux, les fournisseurs et les clients peuvent être impactés ;

→ Le domicile de mes employés et/ou le trajet jusqu'à celui-ci peuvent être exposés.

Mon entreprise peut être confrontée à plusieurs types d'inondations :

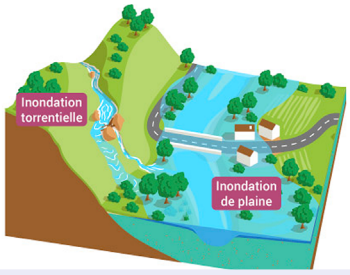

Débordement de cours d'eau

Garonne et affluents : Ariège, Touch, Hers-mort, Aussonnelle, Louge,... concerne 18 % du territoire. **Globalement bien connu.**

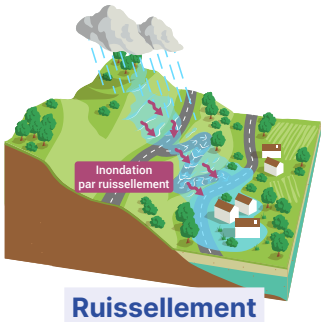

Ruissellement

Phénomène très rapide, pouvant impacter des zones non inondables par débordement de cours d'eau. **Niveau de connaissance plus ou moins précis selon les secteurs.**

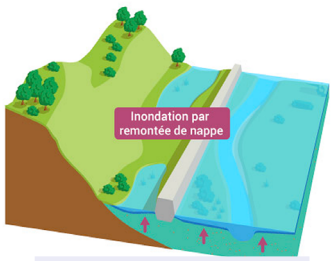

Remontée de nappe

Phénomène moins bien connu mais a priori moindre sur l'agglomération toulousaine.

©Mathieu NIVESSE
Office Français de la Biodiversité

Pour vous aider à mieux appréhender le risque et le réduire, un accompagnement est mis à votre disposition !

Plus d'informations au dos et sur : **risques-inondations.fr**

En collaboration avec :

CCI TOULOUSE HAUTE-GARONNE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat OCCITANIE HAUTE-GARONNE

Action portée par :

Le Grand Ouest Toulousain

SICOVAL du Sud-Est Toulousain

Le Muretain Agglo

toulouse métropole